

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 octobre 2017 à 20h30. Messieurs Philippe Gilibert, Jacques Barraud, Francis Boudet, Patrice Douix et Madame Lucie Chappe étaient excusés. Philippe Gilibert et Patrice Douix ayant donné pouvoir à Jeanne-Marie Pothier et Stéphanie Granet

Bilan camping :

L'activité du camping municipal pour la saison 2017 est moyenne. Au prochain conseil un point plus précis sera fait. Au vu de la fréquentation, la durée d'ouverture sera peut-être revue à la baisse, sachant qu'en début et en fin de saison il y a peu de campeurs.

Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal a voté en crédits supplémentaires :

- 5000 € sur le budget subventions pour compensation de charges transférées et entrées piscines des écoliers.
- 65 000 pour des travaux supplémentaires et paiement de l'architecte qui a travaillé sur le projet du Moulin du Bos.

Divers travaux :

Le Conseil Municipal a accepté un devis pour travaux sur la route de Bousselargues pour un montant de 9597,50 € HT. Ils seront programmés au printemps 2018 : dès que les conditions climatiques seront favorables.

RIFSEEP :

Après la filière Administrative, la municipalité doit mettre en place le RIFSEEP pour les agents techniques. Un seul personnel est concerné par cette mesure, le conseil municipal décide de se mettre en établissant une proposition qui veille au maintien de l'indemnité de l'agent concerné.

Reversement fonds d'amorçage :

La Commune s'étant engagée à reverser ce fonds à la Communauté de Communes du Pays de Blesle du fait que celle-ci prenait en charge les TAP, le Conseil Municipal décide de reconduire cet engagement envers la nouvelle communauté de Communes.

Borne WIFI :

Le département propose d'installer une borne Wifi dans chaque commune. C'est le département qui le prend en charge l'installation mais une participation annuelle est demandée à la Mairie pour le fonctionnement. A ce jour, il y a un seul point Wifi dans le village et un au camping. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Droit de Préemption :

Les biens cadastrés section G n°15 et 16 et les biens cadastrés section G n° 176 et 179 sont laissés libres à la vente.

Questions diverses :

Une réunion s'est tenue mercredi dernier avec l'architecte ayant fait une étude au sujet du moulin du Bos. Certaines idées sont intéressantes tandis que d'autres ne semblent pas

viables pour une commune comme Blesle. Le Conseil Municipal va s'appuyer sur cette étude pour travailler sur le dossier.

L'ancien car scolaire qui ne servait plus depuis longtemps va pouvoir être transformé en véhicule utilitaire. Quant au car scolaire pour lequel la commune n'a pu recruter de chauffeur depuis deux années consécutives, le Conseil Municipal décide de le mettre en vente au meilleur prix. A ce jour, il reste un seul car scolaire municipal en activité.

Le conseil municipal accepte la demande de Monsieur Jean-Paul Renard pour être missionner afin de représenter la commune de Blesle dans le projet en cours d'élaboration « Le Rôle des Femmes dans la vie monacale » qui sera présenté en Conseil d'Administration de la Fédération des Sites Clunisiens.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur la possibilité de vendre une partie d'une parcelle publique.

Le Conseil Municipal a eu une discussion au sujet de la baisse de 5 € des APL proposée par le Gouvernement. Le Conseil Municipal serait favorable, dans ce cas, de baisser d'autant les loyers des personnes concernées. Cela sera acté au prochain conseil lors du vote des tarifs.

M. le Maire a proposé une action à l'équipe municipale pour faire le balisage des chemins de randonnée durant une journée au printemps. Il propose également une visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale, à la charge des participants.